

**EVOLUTION DE LA DIVULGATION
D'INFORMATION FINANCIERE APRES
L'ADOPTION DES IAS/IFRS DES ENTREPRISES
ALGERIENNES DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE :
ETUDE COMPARATIVE DES GROUPES SAIDAL ET
BIOPHARM.**

**EVOLUTION OF DISCLOSURE OF FINANCIAL
INFORMATION FOLLOWING THE ADOPTION OF
IAS/IFRS OF ALGERIAN COMPANIES IN THE
PHARMACEUTICAL SECTOR: A COMPARATIVE
STUDY OF THE SAIDAL AND BIOPHARM GROUPS.**

Yasmina TOUALBI

Doctorante, Ecole des Hautes Etudes

Commerciales, EHEC (Algérie)

toualbiyasmina@gmail.com

Faiza BENIKHLEF

Professeure, Ecole des Hautes Etudes

Commerciales, EHEC (Algérie)

benfaiza1804@gmail.com

<i>Date de réception:</i> 29/09/2024	<i>Date d'acceptation :</i> 21/10/ 2024	<i>Date de publication :</i> 21/12/2024
---	--	--

Absract

The purpose of this article is to verify whether the adoption of IAS/IFRS in the Algerian accounting system has improved financial transparency of Algerian state firms and Algerian private firms in terms of quantity and to do a comparative analysis between their level of disclosure, through the construction of a disclosure score and by using their annual reports. The results show that the Algerian firms have known an increase of quantity of financial information published after their transition to the IFRS, also the Algerian state firms are the most transparent.

Keywords: financial disclosure, IAS/IFRS, state firms, private firms.

JEL classification: F63, G39, H83, M41, M49.

Résumé

Le but de cet article est de vérifier si l'adoption des IAS/IFRS dans le système comptable algérien a amélioré la transparence financière des entreprises étatiques et privées algériennes en termes de quantité et faire une analyse comparative entre leur niveau de divulgation, à travers la construction d'un score de divulgation et en utilisant leurs rapports annuels.

Les résultats montrent que les entreprises algériennes ont connu un accroissement de quantité d'informations financières publiées après leur transition aux IFRS, et les entreprises algériennes étatiques sont les plus transparentes.

Mots clés : divulgation financière, normes IAS/IFRS, entreprise étatique, entreprise privée.

Code de classification : F63, G39, H83, M41, M49.

1- Introduction :

La mission de l'information financière et comptable, aujourd'hui, s'oriente vers la réduction des différences existantes dans les états financiers des pays et harmoniser la réglementation pour faciliter la prise de décision des investisseurs. En l'espèce, et selon toute vraisemblance, les normes IFRS (anciennement IAS) sont en passe de s'imposer comme la norme mondiale.

Les normes IFRS ont remplacé les normes comptables locales suite à leurs défaillances pour répondre à l'économie du marché, elles ont été appliquées volontairement ou obligatoirement dans plusieurs pays.

De même, l'Algérie s'est inspirée de ces normes internationales pour établir le système comptable financier (SCF), c'est le nouveau référentiel

comptable algérien mis en œuvre obligatoirement à partir du 1^{er} janvier 2009 à travers la loi n°07-11 sortie en novembre 2007 portant le SCF.

Notre propos est de savoir si les entreprises algériennes ont tirées profits de l'adoption des IFRS pour améliorer leur transparence financière. Ainsi, notre question est de savoir si l'adoption des IFRS a entraîné une divulgation d'information financière plus importante, en termes de quantité chez les entreprises algériennes. Et aussi, identifier le niveau de divulgation qui revêt la plus grande importance, celui des entreprises du secteur privé ou bien celui des entreprises du secteur étatique.

Pour répondre à cette question, nous allons analyser l'évolution des rapports annuels des entreprises, en réalisant une étude comparative entre l'information financière divulguée dans le secteur publique et l'information financière divulguée dans le secteur privée.

Alors l'objectif de notre étude est d'apporter des réponses à la problématique suivante :

La publication financière des entreprises algériennes a-t-elle évolué depuis l'adoption des normes IAS/IFRS ?

Et nous émettons les hypothèses suivantes :

- Il y a une augmentation de la quantité d'information financière des entreprises étatiques sur la période (2015-2019) ;
- Il y a une augmentation de la quantité d'information financière des entreprises privée sur la période (2015-2019);
- Les entreprises algériennes privées sont plus transparente que les entreprises algériennes étatiques.

Pour évaluer la quantité de divulgation financière des entités, en Algérie, nous avons décidé de le faire avec la méthode de l'indice de divulgation.

2- Les contributions des normes IFRS : revue de la littérature

Un aperçu de la revue de littérature sur le concept en question est nécessaire avant de passer à la partie empirique de notre travail.

2-1. Les bénéfices apportés à la transparence financière

Les IFRS ont poussé les entreprises à produire des chiffres comptables plus informatifs. Dumontier et Maghraoui (2006 : 27-47)¹ ont démontré que l'asymétrie d'information est plus présente chez les entreprises de la Suisse appliquant les anciennes normes du pays par rapport aux entreprises qui se conforment aux normes IFRS. (Dumontier et Maghraoui, 2006)¹

Ainsi, la transparence financière est l'écart majeur qui différencie les normes IFRS des normes locales.

A cet effet, de nombreuses études concernant la qualité de l'information publiée ne cessent d'augmenter ; Commençant par l'étude de Saadi qui a trouvé que le résultat net publié en appliquant les normes locales présentent des informations, en matière des investissements, moins pertinentes que le résultat net publié selon les normes IAS/IFRS, étant donné que le résultat net est le meilleur récapitulatif de la performance de l'entreprise et donc attire plus d'investisseurs. (Saadi, 2014)²

Un autre groupe de chercheurs trouvent que la répartition entre les normes locales et les IFRS, le niveau d'encouragement à la divulgation financière et la vigueur juridique influent sur la qualité des résultats. (Sefsaf, 2012)³

Lenormand et Touchais (2009 :145-164)⁴ ont comparé la pertinence de l'information circulée par les nouvelles normes IFRS et l'ancien référentiel français, du même groupe d'entreprises, un accroissement du résultat et des capitaux propres a été constaté, après l'adoption des IFRS, ce qui prouve que ces dernières sont pertinentes mais aussi, elles apportent un complément informatif.

En outre, la qualité de l'information financière est assurée par l'application rigoureuse des normes comptables IFRS.

D'autres chercheurs ont réalisé une étude qui a pour but, l'évaluation de l'influence des normes comptables sur la fiabilité des données financières des entreprises ainsi que l'influence des institutions politiques et légales. L'échantillon de l'étude présente 4807 sociétés cotées au niveau international. Les résultats indiquent que les institutions politiques et légales ne marquent pas une influence significative, contrairement à la bonne communication sur les médias et le suivi des analystes freinent la gestion des résultats et donc cela augmente la qualité de l'information financière. (Affes et Labelle, 2013)⁵

Une autre étude concerne : les conséquences de la mise en œuvre obligatoire des IFRS sur la pertinence des informations comptables divulguées par le concept de l'asymétrie d'information dans le contexte français. Elle révèle que l'application obligatoire des IFRS a réduit, d'une façon significative, le coût du capital de même que la dispersion et l'erreur des analystes financiers sur les prévisions. (Turki, Wali Et Boujelbene, 2017 : 63-78)⁶.

Sur l'échelle nationale, LEBBAH a mené une enquête sur l'effet du système comptable financier sur l'information financière de deux entreprises (Lebbah, 2018)⁷. Des anomalies ont été connues par les deux entreprises qui affectent négativement la qualité de l'information financière, et cela a été dû aux différents obstacles selon leur nature, sociale, compétences, infrastructures, coût élevé, contrôle, opportunisme, enracinement. Cependant, l'étude n'a été établie que sur deux entreprises, ce qui est insuffisant pour généraliser le concept.

Une deuxième partie des recherches examinent les données chiffrées rendues publiques à la suite de l'implémentation des Normes internationales d'Information Financière (IFRS), Demolli et Dufour se sont focalisé sur la quantité d'informations générée sur deux états financiers (tableaux de flux et comptes annuels). (Demolli et Dufour, 2007)⁸

Un chercheur a comparé la quantité de divulgation en utilisant le calcul de deux scores, le premier est indiqué par le nombre de mots publiés, tandis que le second est représenté par le score de divulgation. Les résultats ont confirmé l'hypothèse que les IFRS ont un impact positif sur la quantité d'information financière obligatoire publiée. (Essafi El Mahjoub, 2016)⁹.

Or, certaines études ont révélé que l'excès d'informations fournies peut nuire à la qualité des décisions financières prises. Car il existe une quantité optimale de données financières qu'il ne faut pas dépasser, si non la qualité de la décision de diminue.

Christien De Boissieu (2002 : 78)¹⁰ révèle que lorsque les informations sont diffusées trop rapidement, cela ajoute davantage de bruit et intensifie la volatilité existante. En outre, des rapports semestriels suffisent largement à informer les parties prenantes et le marché.

Philémon Rakotonjanahary montre que la confiance de la prise de décision augmente avec l'augmentation de la quantité des données disponibles, mais à une certaine limite qu'il ne faut pas dépasser, sinon,

cela va détériorer la qualité de ces décisions. (Philémon Rakotonjanahary, 1999)¹¹

2-2. La notion de l'indice de diffusion

L'indice de diffusion, indicateur de la communication financière est une méthode très ancienne, qui remonte aux années 1961. Nous allons présenter quelques études dans le thème par la suite.

En 1961, Cerf a fait la première étude en utilisant le score de divulgation, en vue de traiter la quantité des informations volontaires publiées. Il applique la méthode sur plus de 250 sociétés cotées sur le marché américain New York Stock Exchange (NYSE). Ses résultats révèlent une relation positive entre la diffusion d'information volontaire et la taille, les actionnaires, ainsi qu'à la rentabilité de la firme.¹²

En 1971, Singhvi et Desai ont choisi la même méthodologie du calcul de score de divulgation, inspiré du score utilisé par Cerf en 1961 mais pour évaluer la qualité des informations divulguées (Singhvi et Desai, 1971)¹³

En 1997, Botosan a analysé la nature de l'association entre le coût des capitaux propres et le niveau de divulgation des entreprises du marché américain, elle a calculé un score de divulgation, en élaborant une liste d'items qui se base sur des informations présentes dans les rapports annuels. (Botosan, 1997)¹⁴

Plusieurs autres recherches ont calculé des scores de divulgation, dont les listes d'items sont déjà utilisées, on revient, tout d'abord, à Demolli et Dufour qui ont choisi comme liste celle de Botosan 1997, puisqu'elle contient des informations de nature qualitative et quantitative, afin d'identifier les caractéristiques de divulgation.

Hamrouni et Lakhal ont mené une étude expliquant la variété des publications observées dans un contexte d'actionnariat concentré, pour cela elles ont analysé la diffusion d'information sur internet, la diffusion d'information sur les rapports annuels et la transparence en général. (Hamrouni et Lakhal, 2010)¹⁵

3- La partie méthodologique

Notre étude se propose à estimer l'évolution du niveau de l'étendue de l'information financière publiée par les entreprises algériennes

étatiques et privées après l'adoption des normes comptables internationales IAS/IFRS. Nous allons, par la suite, décrire les caractéristiques de l'échantillon et la démarche empirique choisis.

3-1. Caractéristiques de l'échantillon

Nous limitons notre échantillon sur deux groupes d'entreprise étatique et privée, le Groupe Saidal et le Groupe Biopharm, respectivement. Issus du même secteur industriel pharmaceutique, étant donné que l'étendue de divulgation de l'information varie en fonction de l'industrie. (Meek et al. 1995)¹⁶

3-2. Méthode choisie

Notre étude est basée sur la méthode du calcul d'un indice (ou score) de divulgation. Les données comptables sont obtenues par consultation des rapports annuels des deux groupes SAIDAL et BIOPHARM sur leurs sites internet, le rapport annuel demeure l'instrument fondamental de mesure de l'information volontaire. (Holland, 1998 : 255-269)¹⁷

La période de notre étude s'encadre entre l'année 2015 et l'année 2019, ceci revient à la disponibilité des rapports annuels de ces deux groupes, car malgré l'adoption des normes IFRS en Algérie à partir de l'année 2009, il y avait une absence de l'élaboration des rapports annuels chez le groupe BIOPHARM jusqu'à l'année 2015.

3-2.1. L'indice de divulgation

Les chercheurs dans ce concept utilisent la seule méthodologie qui consiste à établir, une liste d'information facultative (liste des items), en respectant les normes comptable et le droit.

Les rapports annuels de l'échantillon examiné permettent de mesurer un score qui identifie les quantités des informations non obligatoires publiées par chaque société.

Le processus d'élaboration de ce score est présenté dans l'annexe 1.

L'identification de la liste d'items est une étape primordiale et très délicate dans la construction du score de divulgation.

En s'inspirant des travaux précédents (Botasan 1997, Depoers 2000, FASB 2000, Gabteni 2011) on a choisi d'utiliser la liste déjà établie par Heger Gabteni dans son travail de recherche qui avait pour but de construire un score de divulgation et une liste d'items conforme aux normes IAS/IFRS, constituant une liste de 39 items de publication

EVOLUTION DE LA DIVULGATION D'INFORMATION FINANCIERE APRES
L'ADOPTION DES IAS/IFRS DES ENTREPRISES ALGERIENNES DU
SECTEUR PHARMACEUTIQUE : ETUDE COMPARATIVE DES GROUPES
SAIDAL ET BIOPHARM

comprenant des items des information obligatoires et d'autres
facultatifs. (Heger Gabteni, 2011)¹⁸

Ces items de divulgation volontaires et obligatoires sont présentés
dans les tableaux qui suivent : tableau n°1 et tableau n°2.

Tableau N°1 : Liste d'items de divulgation volontaire.

Items de publication volontaire	
1 Description des principaux produits/services – Parts de marché	15 Rentabilité des titres des actionnaires
2 Prévisions de profit année n+1 (qualitative)	16 Nombre d'employés
3 Prévisions de profit année n+1 (quantitative)	17 Ratio de trésorerie - Ratio de liquidité
4 Trésorerie future à horizon de 2 à 5 ans	18 Autres ratios financiers
5 Description des principales usines, entrepôts et propriétés	19 Discussion sur les tendances industrielles passées
6 Profil biographique des administrateurs et des dirigeants (responsabilités, expérience, cursus)	20 Discussion sur les tendances industrielles futures
7 Etats des objectifs généraux de la firme - Missions	21 Position et environnement concurrentiel
8 Description du réseau marketing pour les biens et services finaux	22 Politique et objectifs financiers
9 Principale activité ou affiliation des administrateurs avec d'autres organisations	23 Transactions, échanges de monnaie avec le gouvernement
10 Informations relatives à la responsabilité sociale de l'entreprise	24 Historique de la firme
11 Tendance de cours- historique de cours	25 Description de la structure organisationnelle
12 Ressources humaines : coût des opérations de formation	26 Développement de nouveaux produits et/ou services
13 Etats de valeur ajoutée	27 Rapport social relatif aux employés
14 Rentabilité des capitaux employés	28 Dépenses de publicité : informations et montant

Source : Gabteni (H.) : « Construction d'un score de publication volontaire entendu comme une mesure de la communication financière en période pré/post IFRS », in revue comptabilité, économie et société, France, 2011, p.18.¹⁸

Tableau N°2 : Liste d'items de divulgation obligatoire.

Items de publication obligatoire	
1 Capitalisation boursière	7 Facteurs politiques affectant l'activité future
2 Nom des administrateurs de la firme	8 Facteurs technologiques affectant l'activité future
3 Dépenses en capital	9 Facteurs économiques affectant l'activité future
4 Distribution de la structure d'actionariat	10 Dettes garanties et non garanties
5 Coût des ventes	11 Informations relatives à la recherche et développement
6 Dépréciations cumulées	

Source : Gabteni (H.) : « Construction d'un score de publication volontaire entendu comme une mesure de la communication financière en période pré/post IFRS », in revue comptabilité, économie et société, France, 2011, p.19.¹⁸

3-2-2. Calcul du score de divulgation financière

Nous allons calculer un score de divulgation de chaque année, pour chaque entreprise de l'échantillon considéré, il correspond au total des points obtenus après l'analyse des rapports annuels d'où :

$$ST_j = \sum_{j=1}^n S_j$$

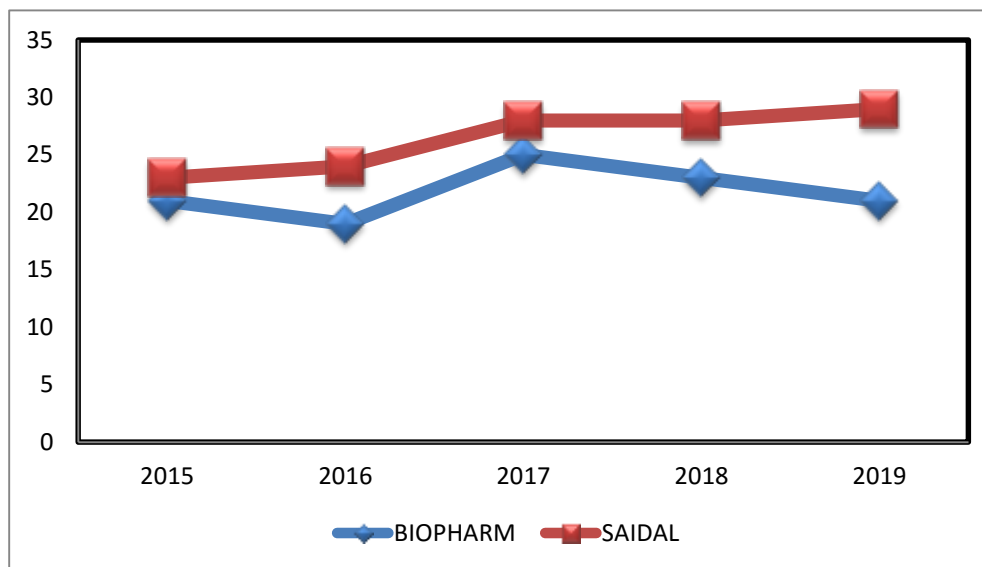
Avec :

- **ST_j** : Score global de la firme i ;
- **n** : quantité d'items présents dans l'indice ;
- **S_j** : est égal à 1 si l'item j est diffusé, et 0 si l'item j n'est pas diffusé.

L'analyse du contenu des rapports annuels des deux groupes nous a permis d'obtenir les résultats présentés dans les annexes N°2 et N°3. Pour illustrer les résultats obtenus, nous proposons une représentation graphique de l'évolution de la divulgation financière des groupes SAILDAL et BIOPHARM, étatique et privé respectivement, au sein de la figure 1 qui vient par la suite.

Figure N° 1 : L'évolution du niveau de la divulgation des Groupes SAIDAL et BIOPHARM sur la période 2015-2019.

EVOLUTION DE LA DIVULGATION D'INFORMATION FINANCIERE APRES
L'ADOPTION DES IAS/IFRS DES ENTREPRISES ALGERIENNES DU
SECTEUR PHARMACEUTIQUE : ETUDE COMPARATIVE DES GROUPES
SAIDAL ET BIOPHARM



Source : Elaboré par nous-même.

3-3. Analyse des résultats

Avant d'analyser ce travail, il faut préciser que la grille des items contient 39 items de publications, à la fois volontaires et obligatoires, et en se basant sur cette grille nous considérons que le score de divulgation maximale est égal à 39.

Dans la figure 2 qui se trouve au-dessus, on voit clairement une différence entre l'évolution du niveau de divulgation du groupe SAIDAL et celui du groupe BIOPHARM.

L'illustration montre nettement l'évolution systématique du niveau de divulgation des informations volontaires et obligatoires du groupe étatique SAIDAL, allant de 23 items publiés en 2015 à 29 items publiés en 2019, ce dernier représente le score de divulgation le plus élevé du groupe SAIDAL étant donné que le groupe a respecté toute publication d'information obligatoires tel que le montre le tableau 4 ;

Ce qui nous amène à accepter la 1^{ère} hypothèse qui stipule que :

- La quantité d'information financière des entreprises étatiques a augmenté sur la période (2015-2019).

Néanmoins, la courbe du groupe BIOPHARM apparaît non systématique, cela est pour cause d'absence de quelques informations dans un rapport annuel d'une année précise qui sont présentes dans le

rapport annuel de l'année qui la précède ou qui la suit. Prenons comme exemple l'année 2016 où son score est égal à 19 (le score le plus faible de la période 2015-2019), la publication volontaire était très réduite car il manquait quelques informations par rapport aux autres années (réseau marketing des biens et services finaux, coût de formation, nombre d'employés...)

Le groupe BIOPHARM a atteint comme sommet le score de divulgation 25 en 2017, mais il a connu un recul en 2019 atteignant un niveau de 21. De ce fait, nos résultats ne semblent pas compatibles à la 2^{ème} hypothèse qui dit que :

- Il y a une augmentation de la quantité d'information financière des entreprises privée sur la période (2015-2019).

Aussi, les résultats montrent que le niveau de divulgation du groupe SAIDAL étatique est plus élevé que celui du groupe BIOPHARM privé, cette différence réside dans le volume non homogène des informations volontaires publiées contrairement à la quantité des informations obligatoires diffusées qui ne cessent d'augmenter d'une façon homogènes pour les deux groupes étudiés.

Ainsi, la 3^{ème} hypothèse de notre étude est refusée puisqu'elle prétend que :

- Les entreprises algériennes privées sont plus transparente que les entreprises algériennes étatiques.

Pour expliquer la distinction du niveau de diffusion de l'information financière entre l'entreprise privée BIOPHARM et l'entreprise étatique SAIDAL, nous allons revoir les informations financières qui manquent dans les publications de l'entreprise BIOPHARM par rapport aux publications de l'entreprise SAIDAL, qui se présentent comme suit :

Items obligatoires

- Capitalisation boursière ;
- Distribution de la structure d'actionnariat.

Items facultatifs

- Description des produits/services – parts de marché ;
- Prévision quantitative de profit année n+1 ;
- Etat des objectifs généraux de la firme – missions ;
- Informations relatives à la responsabilité sociale de l'entreprise ;
- Coût des opérations de formation ;
- Discussions sur les tendances industrielles passées (uniquement année 2018 et 2019) ;
- Position et environnement concurrentiel (uniquement année 2018 et 2019) ;
- Politique et objectifs financiers ;
- Transactions, échange de monnaie avec le gouvernement ;
- Dépenses de publicité.

A travers l'analyse théorique et l'analyse de la nature des informations financières non publiées par l'entreprise BIOPHARM, nous pouvons déduire un nombre de facteurs explicatifs :

- Les menaces de la concurrence

Le stade atteint de transparence financière de l'entreprise BIOPHARM est fortement tributaire du risque concurrentiel, en effet, la publication de quelques informations augmente le risque d'action adverse, ainsi que les coûts de propriété, comme la baisse des clients et la renégociation des contrats existants les syndicats et les fournisseurs. De ce fait, l'entreprise peut s'abstenir de ne pas publier ces informations privées.

- La diffusion du capital

Lorsque le capital de l'entreprise est réparti entre quelques gros actionnaires, ce qui est le cas de l'entreprise BIOPHARM (7 actionnaires), il n'est pas nécessaire de diffuser les informations non obligatoires puisque ces derniers peuvent accéder à ces informations.

- Facteurs sociales

Compétences

La mise à l'écart des nouvelles règles déclarées par le SCF depuis l'année 2007.

Les personnes préparateurs de l'information financière et comptable ne maîtrisent pas les normes IFRS.

Opportunisme

Les dirigeants augmentent leurs profits à partir de la disponibilité des informations.

4- Conclusion :

Cet article vise à étudier et comparer l'évolution de la quantité de publication d'information financière des groupes étatique et privé, SAIDAL et BIOPHARM respectivement, après l'adoption des normes IAS/IFRS en Algérie.

Les résultats de l'étude traduisent que le passage au nouveau référentiel comptable IAS/IFRS a conduit un accroissement de la quantité des informations financières transmises au marché ainsi qu'aux parties prenantes des deux sociétés étatiques et privées étudiées. Par contre, nous avons constaté un niveau plus élevé de diffusion d'information financière de l'entreprise étatique par rapport à celui de l'entreprise privée.

Toutefois, notre étude présente certaines limites étant donné qu'elle ne concerne que deux entreprises, de cette raison on ne peut généraliser les résultats. Ainsi, la sélection des entreprises pourrait être élargie pour pouvoir généraliser le concept sur toute l'Algérie.

Cette étude offre plusieurs perspectives de recherches futures, nous suggérons de réaliser une recherche plus approfondie incluant le calcul des scores de publications volontaires par catégories d'informations. Ou bien, en utilisant d'autres mesures pour le concept étudié.

Bibliographie

- 1- DUMONTIER (P.) et MAGHRAOUI (R.) : *Adoption volontaire des IFRS, asymétrie d'information et fourchette de prix : l'impact du contexte informationnel*, in revue Comptabilité-contrôle -audit, tome 2, 2006, pp.27 -47.
- 2- SAADI, (T.) : *Le contenu informationnel du résultat net après l'introduction des normes IFRS*, gestion 2000, volume 31, 2014, pp.17-33.
- 3- SEFSAF (R.) : *Contribution à l'analyse de l'effet de l'adoption des IFRS sur la qualité des chiffres comptables*, thèse de doctorat en science de gestion, université d'Angers, 2012, p.2.
- 4- LENORMAND (G.) et TOUCHAIS (L.) : *Les IFRS améliorent-elles la qualité de l'information financière ? Approche par la value*

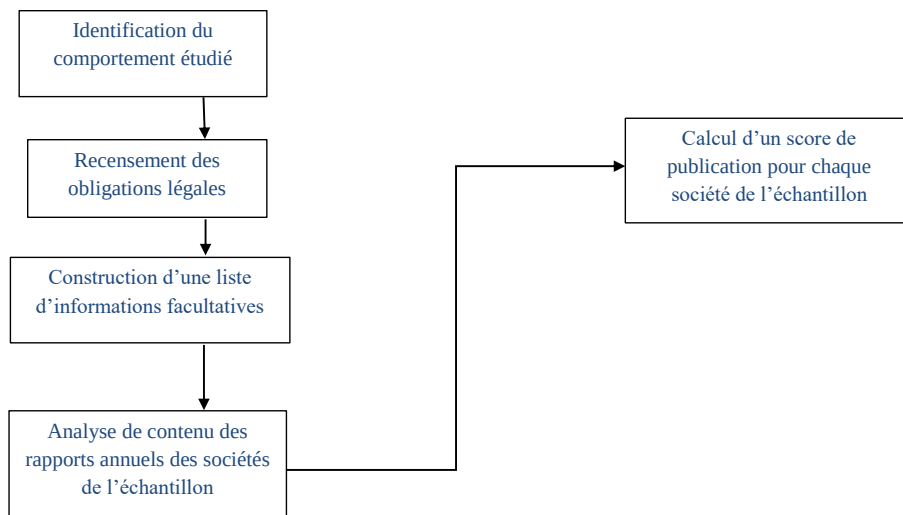
- relevance, in revue Comptabilité -contrôle -audit, tome 15, volume 2, 2009, pp.145-164.
- 5- AFFES (H.) et LABELLE (R.) : *Impact de mise en application des IFRS sur la qualité de l'information financière : une étude internationales*, in SSRN Electronic Journal, 2013, pp.59 87.
 - 6- TUR KI (A.), WALI (S.) et BOUJELBENE (Y.) : *Adoption obligatoire des IFRS et asymétrie d'information dans le contexte français : effet modérateur de l'endettement*, in revue gestion et organisation, n°9, 2017, pp.63 -78.
 - 7- LEBBAH (A.) : *La qualité de l'information financière produite par le système comptable financier*, revue des économies financières, bancaires et de management, n°6, 2018, pp.1-24.
 - 8- DEMOLLI, (E.), DUFOUR, (D.) : *Divulgence financière et transition aux IAS-IFRS, contenu et déterminants*, Comptabilité et environnement, France, 2007.
 - 9- ESSAFI, (EL MAHJOUB) : *l'impact de l'adoption des IFRS sur la divulgation des entreprises canadiennes*, mémoire de la maîtrise en comptabilité, contrôle et audit, 2016 .
 - 10- DE BOISSIEU (Ch.) : *Faut-il tout dire, tout le temps ?*, Sociétal, N°37, dossier transparence financière, 3^{ème} trimestre, 2002, p.78.
 - 11- Philémon, (Rakotonjanahary) : *La quantité d'information contenue dans les rapports financiers : une étude expérimentale de ses effets sur la qualité de la prédiction de défaillance financière*, thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal, 1999, p. ii.
 - 12- CERF (A. R.): *Corporate Reporting and Investment Decisions*, university of California, Berkeley, 1961.
 - 13- SHINGHVI (S. S.) et DESAI (H. B.): *An empirical analysis of the quality of corporate financial disclosure*, the accounting review, Vol. 6, n°1, 1971, pp.129- 138.
 - 14- BOTOSAN (Ch.): *Disclosure level and the cost of equity capital*, the accounting review, Vol. 72, n°3, 1997, pp. 323-349, consulté sur : <https://www-jstor.org.www.snd11.arn.dz/stable/pdf/248475>, le 24/08/2020 à 7 :30.
 - 15- HAMROUNI (A.) et LAKHAL (F.) : *La transparence de l'entreprise et la structure de propriété : cas des entreprises françaises*, 31^{ème} congrès de l'AFC : crise et nouvelles problématiques de valeur, France, 2010.
 - 16- MEEK (G. K.), ROBERTS (C. B.) et GRAY (S.J.): *Factors Influencing voluntary annual reports disclosures by US, UK and*

European Multinational Corporations, Journal of International Business Studies, 3rd quarter, 1995, pp. 555-572.

- 17- HOLLAND (J. B.): *Private disclosure and financial reporting*, Accounting and Business Research, Vol. 28, n°4, 1998, pp. 255 -269.
- 18- Gabteni (H.) : *Construction d'un score de publication volontaire entendu comme une mesure de la communication financière en période pré/post IFRS*, in revue comptabilité, économie et société, France, 2011, p.18, 19.
- 19- Depoers (F.) : *Contribution à l'analyse des déterminants de l'offre volontaire d'information des sociétés cotées*, thèse de sciences de gestion, Université Paris IX Dauphine, 1999.
- 20- [Fachbeitrag_C._Feller_Normes comptables internationales.pdf \(trex.ch\)](#) , consulté le 22/08/2020.
- 21- www.biopharmdz.com
- 22- www.saidalgroup.dz

Annexes

Annexe N°1 : Etapes de construction du score de publication.



Source : Depoers, (F.) :« *Contribution à l'analyse des déterminants de l'offre volontaire d'information des sociétés cotées* », thèse de sciences de gestion, Université Paris IX Dauphine, 1999.

EVOLUTION DE LA DIVULGATION D'INFORMATION FINANCIERE APRES
L'ADOPTION DES IAS/IFRS DES ENTREPRISES ALGERIENNES DU
SECTEUR PHARMACEUTIQUE : ETUDE COMPARATIVE DES GROUPES
SAIDAL ET BIOPHARM

Annexe N°2 : Résultats d'analyse des items de publications facultatives des rapports annuels des groupes BIOPHARM et SAIDAL.

Nature de publication	N° d'item	BIOPHARM					SAIDAL				
		2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Items de publication facultative	1	0	1	1	0	0	1	1	1	1	1
	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	3	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0
	6	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
	7	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
	8	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
	9	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	11	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
	12	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1
	13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	16	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	19	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1
	20	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
	21	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
	22	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1
	23	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	25	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0
	26	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	27	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	28	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
Total		14	11	16	13	12	16	17	19	17	18

Source : élaboré par nous-même.

Annexe N°3 : Résultats d'analyse des items de publications obligatoires des rapports annuels des groupes BIOPHARM et SAIDAL.

Nature de publication	N° d'item	BIOPHARM					SAIDAL				
		2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Items de publication obligatoire	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	4	0	0	1	1	1	0	0	1	1	1
	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	7	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1
	8	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
	9	0	1	1	1	1	0	0	0	1	1
	10	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
total		7	8	9	10	9	7	7	9	11	11
Score de divulgation		21	19	25	23	21	23	24	28	28	29

Source : élaboré par nous-même.